

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15  
En exercice : 14  
Qui ont pris part à la délibération : 14  
Date de la convocation :  
01/12/2022

**SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022**

\*\*\*\*\*

Date d'affichage :  
16/12/2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

**Membres présents : M. MICLO Guy – Mme BLEICHER Mélanie – Mme CANAL Alexanne - M. CHARNOT Nicolas – M. COURBOT Francis - Mme GROSCLAUDE Sarah - M. HEIDET Sylvain - M. MONCHABLON Florent - M. RONDON Mickaël - M. TEREBUS Michel - Mme VENCK-MILLET Gabrielle**

**Excusés : Mme FIMBEL Florence ayant donné procuration à Mickaël RONDON  
M. GUYOD Quentin ayant donné procuration à Guy MICLO  
M. KARLE Jean ayant donné procuration à Francis COURBOT**

**Mme VENCK-MILLET Gabrielle a été nommée secrétaire.**

**Objet de la délibération**

**N° 104**

**RÉFECTION DE  
RÉSEAUX ET  
REGARDS D'EAUX  
PLUVIALES**

Le Maire expose la nécessité de réaliser des opérations de réparations de réseaux et de regards d'eaux pluviales :

- ⇒ Avenue de Lattre de Tassigny à proximité du n° 28
1. reprise de 2 regards ;
  2. débouchage de canalisation d'eaux pluviales ;
  3. et curage de fossés depuis la rue des Planchettes en direction de Grosmagny.
- ⇒ Reprise de regards vers le n° 22 rue des écoles ;
- ⇒ Reprise et réparations du réseau d'eaux pluviales rue des Epreys qui crée des débordements sur la voie et à proximité des habitations.

Des devis sont attendus après visites d'entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire à faire procéder à ces réparations au plus tôt après réception des devis les mieux disant,
- Précise que les crédits nécessaires seront dans le budget 2023.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Extrait certifié conforme.

**Le Maire,  
Guy MICLO**

